

## DESCRIPTIF DES ACTIVITES COURANTES DE L'ASSOCIATION

Le CAFFES a les objectifs suivants:

- **Accompagnement** : Accompagner les familles et sortants d'emprise sectaire. Les aider à retrouver leur esprit critique et à reconstruire leurs liens familiaux, sociaux et professionnels. Leur proposer un accompagnement social, psychologique et juridique.
- **Prévention** : Faire prendre conscience aux jeunes de l'existence du phénomène sectaire et de ses conséquences dommageables. A l'occasion de conférences dans des collèges, lycées et établissements d'enseignement supérieur, leur donner les clefs pour détecter l'emprise sectaire afin de leur éviter d'en devenir eux-mêmes victime.
- **Sensibilisation** : Sensibiliser les professionnels accueillant le public (travailleurs sociaux, du secteur médical et paramédical, juristes et magistrats, enseignants, ...). A l'occasion de conférences ou d'entretiens, leur donner des outils permettant de détecter l'emprise sectaire et de proposer un accompagnement adapté.

Ces actions sont réalisées par une équipe de bénévoles écoutants et de salariés qui, plusieurs fois par an, se réunissent pour échanger quant aux suivis familiaux en cours et aux actions de prévention et de sensibilisation, et analyser les évolutions requises par l'association.

Au cours de l'année 2018, nous avons poursuivi nos actions qui concernent 3 thèmes principaux: l'accompagnement des familles, la prévention notamment des jeunes et la sensibilisation des professionnels. Lors de ces actions, nous utilisons des outils (BD, montages-vidéo, etc.) que nous avons continué à développer, notamment avec la réalisation du court-métrage « Il était une fois l'infini ».

La création de nouveaux outils de prévention ou la refonte d'outils existants est également une partie de nos activités annuelles.

En tant qu'association, le CAFFES travaille avec d'autres partenaires (UDAF, Réseau Régional de Cancérologie Nord-Pas de Calais, UTPAS, ASEJ62, ...) et plus particulièrement en liaison avec la MIVILUDES (Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires) et la CAIMADES (Cellule d'Assistance et d'Intervention en Matière de Dérives Sectaires). Dans son dernier rapport, la MIVILUDES souligne le rôle important du CAFFES qui, comme d'autres associations, "*prend en charge l'accompagnement des victimes et de leur famille, est un relais indispensable de l'action de la MIVILUDES*" (année 2016, page 56, La Documentation Française) et a des contacts réguliers avec la CAIMADES dans le cadre de son action judiciaire en tant que l'un des 3 partenaires actuels "*de la lutte contre les dérives sectaires et l'emprise mentale*" (page 85).

## **BILAN DE L'ENSEMBLE DES ACTIVITES DE L'ANNEE PRECEDENTE** (*attention, pour les compagnies artistiques, une annexe spécifique complémentaire est à renseigner*)

Durant 2018, l'action d'accompagnement et de prévention face à l'emprise sectaire a été conforme au projet initial présenté. Notre centre d'accueil a :

- Assuré ses permanences téléphoniques au profit de familles en souffrance ou en simple questionnement.
- Mis en place un accompagnement familial et social pour chaque situation le sollicitant
- Organisé le suivi psychologique et/ou juridique des victimes par le biais des professionnels diplômés d'Etat au sein du service d'accompagnement psychologique et juridique
- Animation de conférences de prévention en collèges et lycées notamment dans le Département du Nord, à l'aide d'outils de prévention : notre bande dessinée "Manon, Lilou, Alex, Thomas : quatre adolescents face au phénomène sectaire" évoquant le vécu de Thomas et notre film d'animation "Manon, les hasards d'une rencontre en ligne" créé en 2016, reprenant l'univers de notre BD en abordant la mise sous emprise cette fois-ci de Manon au travers d'autres thématiques utilisées par les manipulateurs, permettant de démontrer que tout un chacun peut un jour être victime d'emprise sectaire.
- Animation de Travaux Personnels Encadrés sollicités par des lycéens et sensibilisations d'étudiants dans le cadre de leur mémoire.
- Actualisation et analyse du fonds documentaire de notre association.
- Développement des outils de prévention adaptés au public sensibilisé : mise en place des "Mercredis du CAFFES", séances de sensibilisation à destination des jeunes, invités à s'inscrire sur notre site internet à une ou plusieurs séances de leur choix, chaque mercredi après-midi du second semestre 2018 pour leur apprendre à détecter l'emprise sectaire. Chaque séance abordait un thème différent :
  - Projection de notre court-métrage « Il était une fois l'Infini »
  - Place du religieux dans l'emprise sectaire
  - Dérives alimentaires et thérapeutiques
  - Radicalisation
  - Emprise sectaire et réseaux sociaux
  - Emprise et dépendance
  - Droits de l'enfant
  - Droits de la femme : les violences que subissent les femmes
  - Emprise sectaire dans le développement personnel et la formation
  - La sortie d'emprise

Avec la participation d'intervenants extérieurs professionnels, de familles témoignant de leur vécu et échangeant dans un respect et une convivialité instaurée au CAFFES.

Chaque séance a permis de faire découvrir le phénomène sectaire et son existence dans divers domaines (santé, formation professionnelle, spiritualité,...). Les échanges avec les jeunes ont été fructueux, faisant preuve d'une curiosité constructive, d'une soif de comprendre, d'une participation courageuse et d'un profond respect pour les victimes venues témoigner.

Interrogés, les jeunes ont très apprécié les interventions, surtout les témoignages de familles leur permettant de rendre plus concrète la compréhension du fonctionnement de l'emprise sectaire et l'impact destructeur sur la personne et son entourage. Ils ont, en grande majorité, souhaité revenir pour d'autres séances.

- Sensibilisé des professionnels pour les aider à comprendre le processus de l'emprise sectaire et ses conséquences dommageables pour l'individu, leur permettant ainsi d'adapter la prise en charge de la victime à la spécificité qu'est ce mécanisme particulier.

## ENSEMBLE DES ACTIONS PREVUES AU COURS DE L'ANNEE DE LA DEMANDE DE SUBVENTION

### Accompagnement :

Permanence téléphonique du mardi au vendredi de 14h00 à 17h00 permettant une première écoute synthétique de la situation familiale déterminant l'existence ou non d'une emprise sectaire (*dans ce dernier cas, notre association réoriente la demande familiale vers une structure plus adaptée, ex : violences conjugales en dehors de tout contexte sectaire et orientée vers le CIDFF ou Femmes Solidaires, etc...*). Nous travaillons autour de l'emprise sectaire de quelque nature qu'elle soit, y compris autour de la thématique de la radicalisation qui, pour s'immiscer au sein d'une famille, peut utiliser le mécanisme en trois étapes de l'emprise sectaire (séduction, endoctrinement, rupture).

Les demandes d'accompagnement familial nous parviennent également par lettre ou mail directement ou via notre site internet [www.caffes.fr](http://www.caffes.fr).

Des rendez-vous personnalisés sont organisés, où l'on prend le temps d'approfondir cette écoute invitant la famille à exposer sa situation, les faits dommageables subis et faire part de ses besoins et attentes. Lorsque la famille ne peut se déplacer, le premier entretien et l'accompagnement qui se met en place ensuite peuvent être réalisés par visioconférence via la plateforme mise en place à cet effet.

L'un des faits dommageables subis par les victimes de dérives sectaires est la rupture de la personne sous emprise avec sa famille, son environnement social, professionnel.

La mise en place de l'**accompagnement familial** se réalise lors du premier entretien, déterminant la nécessité d'un **accompagnement psychologique, juridique et/ou socio-éducatif**. Cet accompagnement peut être à court, moyen ou long terme (plusieurs mois voir plusieurs années). Il est réalisé par des professionnels issus de chacun de ces trois secteurs.

En parallèle, sont organisés au cours de l'année **des temps d'échanges** regroupant les familles et sortants faisant part de leur vécu, de leurs souffrances et partageant conseils et recommandations sur les attitudes à adopter pour tenter d'éveiller l'esprit critique du proche sous emprise.

### Prévention :

Les bénévoles et salariés formés à cet effet animent des **conférences de prévention** face à l'offre sectaire, d'une durée de 1h30/2h00 en collège, lycée, université et institut de formation, au sein d'associations, auprès de délinquants primaires, de détenus préparant leur sortie de prison.

Des stands de prévention sont également tenus à l'occasion de notre participation à divers **forums** (forum des associations, forum citoyen, forum accès au droit, etc).

Accueil et prévention de lycéens dans le cadre de Travaux Personnel Encadrés, comptant pour le baccalauréat, et d'étudiants dans le cadre de leur Mémoire.

Création et mise à jour d'outils de prévention.

Depuis 2017, nous accentuons cette action de prévention auprès de ce jeune public, vulnérable car en période de questionnement et de construction, mais très en demande de comprendre ce mécanisme qui bouleverse la vie de leur ami, leur frère, leur mère, etc...

### Sensibilisation des professionnels :

Recherches et mises en place de partenariats et de programmes de sensibilisation avec des institutions publiques ou privées.

Animation de sensibilisations organisées auprès des professionnels de divers secteurs (santé, social, sécurité, enseignement ...) en extérieur, parfois réalisées au siège de notre association, avec pour objectif de transmettre aux professionnels des clés de repérage de l'emprise sectaire, échanger quant aux pistes d'accompagnement des situations familiales concernées. Comment repérer lorsqu'une personne bascule sous emprise? Comment l'accompagner? Partage d'expériences de terrain permettant aux professionnels de ne plus se sentir démunis face à la situation familiale touchée par l'emprise sectaire. Explication du processus, de ses conséquences dommageables.

Intervenants variant selon la demande : représentants du CAFFES, avocate, psychologue, famille témoignant de son vécu.

Outre nos actions d'accompagnement et de sensibilisation que nous souhaitons renouveler pour 2019, notre association **crée ses outils de prévention.**

Pour 2019, le CAFFES souhaite ainsi :

- réaliser un **film de prévention**, outil utilisable lors des interventions auprès des jeunes, des professionnels, du tout public
- utiliser un outil existant pour élargir le public sensibilisé à l'emprise sectaire : La Cie la Belle Histoire - que nous avons sensibilisé en 2015 - joue la **pièce de théâtre "La cible"** (le parcours d'une jeune fille de 17 ans basculant sous l'emprise d'un recruteur de mouvement à caractère sectaire) et le CAFFES intervient à l'issue permettant un échange avec le public quant à leur compréhension de la pièce mais également du mécanisme qui y est représenté. Cet échange permet de faire évoluer les représentations du phénomène de l'emprise sectaire afin d'éveiller la vigilance des spectateurs quant aux offres pouvant leur être faites et se révélant à caractère sectaire. Cet outil interactif et ludique permettrait d'atteindre des publics un peu plus en difficultés.
- créer un **guide à destination de travailleurs sociaux** afin de leur transmettre des pistes d'action lorsque se présente une situation d'emprise sectaire. Un outil s'inspirant du guide de la Miviludes paru en mars 2018 « *Protéger et respecter la citoyenneté de la personne âgée - prévention du risque de dérives sectaires en établissements sanitaires et médico-sociaux* ». La création de ce guide intervient à la suite de sensibilisations en 2018 de techniciens d'intervention sociale et familiale au sein de l'association Aide Familiale A Domicile (AFAD) à Roubaix.
- créer une **application mobile de prévention** face à l'emprise sectaire. A l'ère du tout connecté, permettre simplement à l'utilisateur en quelques clics de se prémunir de ce phénomène et d'avoir un lien vers notre association ou un partenaire lorsqu'il s'agit d'une situation d'emprise sectaire.

# BUDGET PREVISIONNEL DE L'ASSOCIATION

Du 01 / 01 / 2019\_ au 31 / 12 / 2019\_

Charges	Montant <sup>1</sup>	Produits	Montant
<b>Charges directes</b>		<b>Ressources directes</b>	
<b>60- Achats</b>	<b>8450</b>	<b>70- Vente de produit finis, de marchandises, prestations de services</b>	<b>9836</b>
Prestations de services	5700		
Achats matières et fournitures	2500	<b>74- Subventions d'exploitation<sup>2</sup></b>	<b>196364</b>
Autres fournitures	250	Etat : préciser le(s) ministère(s) sollicité(s)	30000
<b>61- Services extérieurs</b>	<b>31150</b>	- Préfectures 59,62,02,60,80	22000
Locations	25000	-FIPDR Radicalisation 59+62	50000
Entretien et réparation	1200	Région(s) Hauts de France	10000
Assurance	1900	-DRJSCS Hts Fce+FONJEP	12164
Documentation	3050	Département(s)/Nord	18000
<b>62- Autres services extérieurs</b>	<b>48650</b>	-DDCS Nord Prévention+FDVA	9000
Rémunérations intermédiaires et honoraires	28250	Intercommunalité(s) : EPCI <sup>3</sup>	
Publicité, publication	4400	-	
Déplacements, missions	15500	Commune(s)/Villeneuve d'Ascq+Marcq en Baroeul	1500
Service bancaires, autres	500	-LILLE (CLSPD+Famille+Femmes)	22000
<b>63- Impôts et taxes</b>	<b>350</b>	Organisme sociaux (détaillé) :	
Impôts et taxes sur rémunération		-CAF Nord	10000
Autres impôts et taxes	350	Fonds européens	
<b>64- charges de personnel</b>	<b>114500</b>	-	
Rémunération des personnels	68020	L'agence de service et de paiement (ex-CNASEA-emplois aidés)	1700
Charges sociales	46480	Autres établissement publics	10000
<b>65- Autres charges de gestion courante</b>		<b>75- Autres produits de gestion courante</b>	
<b>66- Charges financières</b>		Dont cotisations, dont manuels ou legs	
<b>67- Charges exceptionnelles</b>	<b>3100</b>	<b>76- Produits financiers</b>	
<b>68- Dotations aux amortissements</b>		<b>78- Reprises sur amortissements et provisions</b>	
<b>Charges indirectes</b>			
<b>Charges fixes de fonctionnement</b>			
<b>Frais financiers</b>			
<b>Total des charges</b>	<b>206200</b>	<b>Total des produits</b>	<b>206200</b>
<b>Contributions volontaires<sup>4</sup></b>			
<b>86- Emplois des contributions volontaires en nature</b>		<b>87- Contributions volontaires en nature</b>	
Secours en nature		Bénévolat	150000
Mise à disposition gratuite de biens et prestations		Prestations en nature	
Personnel bénévole	150000	Dons en nature	
<b>Total</b>	<b>356200</b>	<b>Total</b>	<b>356200</b>

**L'association sollicite une subvention de 15 500€**

## ELEMENTS COMPTABLES ET FINANCIERS